



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ère étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Etiquettes de pommes de terre Impression des étiquettes de pommes de terre de semence	
Solicitation No. - N° de l'invitation 39903-210325/A	Date 2021-01-27
Client Reference No. - N° de référence du client 39903-210325	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-033-5914	
File No. - N° de dossier MCT-0-43051 (033)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST on - le 2021-02-18 Heure Normale de l'Atlantique HNA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Young (MCT), Leesa	Buyer Id - Id de l'acheteur mct033
Telephone No. - N° de téléphone (506) 871-1716 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: CANADIAN FOOD INSPECTION AGENCY SEE HEREIN Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 ÉNONCÉ DES BESOINS.....	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 CONTENU CANADIEN	2
1.5 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 ÉNONCÉ DES BESOINS.....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	11
6.7 PAIEMENT	11
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	12
6.9 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
6.10 LOIS APPLICABLES	12
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	13
6.13 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	13
6.14 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - FAB DESTINATION ET DDP	13
ANNEXE «A» ÉNONCÉ DES BESOIN	14
ANNEXE «B» BASE DE PAIEMENT.....	16
ANNEXE «C» CRITÈRE D'ÉVALUATION	17
ANNEXE «D» INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	18
ANNEXE «E» ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE.....	19

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des Besoins

1.2 Besoin - soumission

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Contenu canadien

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits canadiens.

1.5 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020/05/28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
C9000T	Prix	2010/08/16

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Remarque : Pour les soumissionnaires qui choisissent de présenter leurs soumissions en utilisant Connexion postel pour la clôture des soumissions à l'Unité de réception des soumissions au Nouveau-Brunswick / Île-de-Prince-Édouard (N.-B./Î.-P.-É.), l'adresse de courriel est la suivante :

TPSGC.RARceptionSoumisNBPE-ARBidReceivingNBPE.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2003](#) ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

TPSGC Acquisitions, Boîte de Réception des Soumissions
1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045, rue Main
Moncton, N.-B. E1C 1H1

numéro de télécopieur : (506) 851-6759

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
- Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

- Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique
Section II : Soumission financière
Section III : Attestations

- Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 exemplaires papier)
Section II : Soumission financière (1 exemplaires papier)
Section III : Attestations (1 exemplaires papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

- Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise

par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013/11/06) Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation déterminera si deux (2) soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien et présentées par deux soumissionnaires ou plus qui ne sont pas affiliés au sens utilisé dans la Loi sur la concurrence, L.R.C. (1985), c. C-34. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront admissibles à l'attribution d'un contrat; sinon, toutes les soumissions reçues le seront. Si, à un moment quelconque du processus d'évaluation, on constate, que ce soit en déterminant l'invalidité des attestations, en déterminant que les soumissions sont irrecevables ou que les soumissions ont été retirées par le soumissionnaires, qu'il n'y a plus deux (2) soumissions recevables ou plus avec une attestation valide, alors toutes les soumissions recevables seront admissibles à l'attribution d'un contrat. Le Canada pourrait effectuer la validation des attestations de contenu canadien à tout moment durant le processus d'évaluation, y compris en même temps que d'autres étapes.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe «C »

Les épreuves doivent être fournies pour l'évaluation technique.

Les épreuves DOIVENT être livrées au représentant **au plus tard** deux jours après la clôture de la réception des soumissions. À défaut de quoi votre soumission sera pas considérée d'avantage et sera rejetée.

Les épreuves DOIVENT être conforme avec l'annexe C, les exigences et spécifications obligatoires.

Les épreuves doivent être livrées à l'adresse suivante:

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS
Attention : Peter Volney

Spécialiste principal des pommes de terre, intérimaire
2e étage, pièce 207 Est
59 PROMENADE CAMELOT
OTTAWA ON K1A 0Y9
Peter.Volney@inspection.gc.ca
Téléphone : (613) 773-7372

Les heures d'ouverture sont de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014/06/26) Évaluation du prix - soumission

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* [A0031T](#) (2010/08/16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

5.1.2.1 Attestation du contenu canadien

5.1.2.1.1 Clause du *Guide des CCUA* [A3050T](#) (2020/07/01), Définition du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions pour les articles accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les articles offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que l'article ou les articles offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

() l'article ou les articles offerts et identifiés comme produits canadiens sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause [A3050T](#)

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](#) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

5.2.3.1 Attestation du contenu canadien

- 5.2.3.1.1 Clause du *Guide des CCUA* [A3050T](#) (2020/07/01) Définition du contenu canadien

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- 6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des Besoins

Besoin - contrat

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars, 2021.

6.4.6 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « B » du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Leesa Young
Titre : Agente d'approvisionnement
Services publics et Approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1045, rue Main, 4ième étage
Moncton, N.-B.
E1C 1H1
Téléphone : (506) 871-1716
Télécopieur : (506) 851-6759
Courriel : leesa.young@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____.

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (soumissionnaire veuillez compléter)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

6.6 Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2019-01](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

Base de paiement - prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme précisé dans l'annexe B, selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CUA* [C6000C](#) (2017/08/17), Limite de prix

6.7.3 Paiements

Clause du *Guide des CUA* [H1000C](#) (2008/05/12), Paiement unique

6.7.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.8 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

6.9.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
A3060C	Attestation du contenu canadien	2008/05/12

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au **Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

- b) les conditions générales [2010A](#) (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Énoncé des Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

6.12 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010/01/11
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances - aucune exigence particulière	2016/01/28

6.13 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

6.14 Instructions d'expédition - FAB Destination et DDP

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

FAB destination selon l'annexe B incluant tous les frais de livraison, les droits de douanes et les taxes applicables.

ANNEXE «A» ÉNONCÉ DES BESOIN

1.0 Titre : Impression des étiquettes de pommes de terre de semence

2.0 : Exigences : Étiquettes de pommes de terre de semence de différentes couleurs:
2111 – Classe certifiée, étiquettes bleues
2113 – Classe élite, étiquettes orange

2.1 Qualité de l'impression : voir la feuille de spécifications ci-jointe (Annexe B)

2.2 Emballage obligatoire - 8 000 à 8 010 étiquettes par boîte

2.3 Épreuves : Les épreuves doivent être approuvées par l'ACIA avant d'être imprimées :

- 1) qualité de résistance de la perforation;
- 2) encre de couleur pour les étiquettes en couleur;
- 3) échantillon de papier pour vérifier la qualité.

Veillez envoyer les épreuves à l'adresse suivante :

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS
Attention : Peter Volney
Spécialiste principal des pommes de terre, intérimaire
2e étage, pièce 207 Est
59 PROMENADE CAMELOT
OTTAWA ON K1A 0Y9
Peter.Volney@inspection.gc.ca
Téléphone : (613) 773-7372

2.4 Expédition : Les étiquettes doivent être emballées* de façon à profiter de la classification de transport la moins chère (c.-à-d. la classification pour expéditions en wagons ou en camions non remplis). Elles doivent se trouver dans des boîtes neuves et uniformes n'excédant pas un poids de 18,1 kg (40 livres) et être emballées de façon à assurer qu'elles seront en bon état à leur arrivée à destination.

** Veuillez noter que les instructions d'emballage et les quantités varient selon le type d'étiquette. Consultez les directives d'impression propres à chaque type d'étiquette pour obtenir tous les détails.*

2.5 Conditions : Les boîtes doivent porter une étiquette sur laquelle figurent, en lettres moulées, la quantité (de feuilles, de livres, de tablettes, d'unités, de formulaires ou d'enveloppes), la taille, le titre et le numéro de formulaire, le numéro de la demande et, s'il y a lieu, le numéro de série du contenu.

2.6 Papier d'impression : Aucune substitution - Tyvek 1073 (papier épais)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

À moins d'indication contraire, le type de papier doit être conforme à l'édition de 1981 du livret du gouvernement du Canada sur les exigences d'impression intitulé *Identification générique des marques de commerce du papier et du carton*.

- 2.7 Surplus de livraison ou quantité inférieure à la quantité demandée : Les livraisons inférieures ou les surplus de fabrication ne seront pas acceptés.** Aucun paiement ne sera fait pour une quantité d'étiquettes supérieure à celle commandée.
- 2.8 Illustrations :** Des illustrations pré approuvées seront fournies au soumissionnaire retenu.
- 2.9 Exigences spéciales :** Le fournisseur doit communiquer avec la personne-ressource responsable à chaque destination 24 heures avant l'expédition afin de s'assurer que des employés sont prêts à recevoir le chargement.
- 3.0 Livraison :** Toutes les étiquettes doivent être livrées avant le **31 mars, 2021**. Toutes les boîtes doivent être envoyées à l'ACIA, à l'adresse indiquée dans la liste des quantités et des destinataires ci-jointe à l'annexe « A ». Un bordereau de livraison détaillant les produits livrables et le numéro du contrat doivent accompagner chaque chargement.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «B » BASE DE PAIEMENT

Prix unitaire ferme tout compris en dollars canadiens, droits de douane et taxe d'accise canadienne inclus, FAB Destination, y compris tous les frais de livraison précisés. La taxes sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) sont en sus.

Le soumissionnaire doit fournir les articles suivants dans les quantités suivantes au endroit indiquées ci-dessous. Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2021.

Période initiale du contrat

Montant d'étiquettes	Prix par millier	Total du prix tout compris
352,000		

MÉTHODE DE PAIEMENT

Directives relatives à la facturation.

Une fois les travaux d'impression complétés et les produits livrés, le soumissionnaire soumettra une facture complète en y indiquant le numéro du contrat à l'adresse suivante :

Agence canadienne d'inspection des aliments
1081 rue Main
Moncton NB
E1C 8R2
À l'attention de Marie Julian
Téléphone : (506) 851-7672.

ANNEXE « C » CRITERE D'EVALUATION

EXIGENCES OBLIGATOIRES

Les soumissions DOIVENT satisfaire à toutes les exigences obligatoires indiquées ci-après. Afin de démontrer que toutes les exigences des spécifications techniques sont respectées, les soumissionnaires DOIVENT déposer les spécifications complètes du matériel proposé ou des documents contenant la description complète dudit matériel, ou les deux.

Les spécifications complètes du matériel ou les documents contenant sa description complète (ou les deux) devraient être déposés avec la soumission, mais ils peuvent aussi l'être à une date ultérieure. Si les spécifications ou les documents susmentionnés ne sont pas déposés avec la soumission, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour satisfaire à cette exigence particulière. En cas de non-respect du délai établi par l'autorité contractante et de l'exigence connexe, la soumission sera déclarée irrecevable.

Toute proposition qui ne satisfait pas à toutes les spécifications et exigences obligatoires sera déclarée irrecevable. Chaque exigence doit être traitée séparément.

Le soumissionnaire doit fournir les épreuves à la personne contact indiqué dans l'énoncé des travaux (annexe A), et doit se conformer à toutes les conditions suivantes:

M1	Papier: Doit être imprimé sur du papier Tyvek 1073 (plus épais)
M2	Qualité d'impression: Doit suivre les Spécifications d'impression individuels conformément à l'annexe B
M3	Emballage: Doivent être emballés dans des boîtes de 8000 à 8010 étiquettes par boîte
M4	Qualité du déchirement des perforations: Doit se déchirer seulement au point de perforation et doit suivre les Spécifications d'impression individuels conformément à l'annexe B
M5	Couleur de l'encre pour étiquettes de couleur: Doit suivre les Spécifications d'impression individuels conformément à l'annexe B

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
39903-210325/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
39903-210325

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
mct-0-43051

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**ANNEXE « E » ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU
SOUSSIONNAIRE**

LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT
ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUSSIONNAIRE

Dénomination sociale du fournisseur: _____

Adresse du fournisseur: _____

Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA): _____

***AVIS AUX SOUSSIONNAIRES : INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS
ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE***

NOM	TITRE DE POSTE

Ajoutez des noms supplémentaires sur une feuille séparée si nécessaire.



Appendice A Points de livraison

COMMANDE D'ÉTIQUETTES - 2020

NOUVEAU-BRUNSWICK

WOODSTOCK

Formulaire #	Quantité
2111 Classe certifiée, étiquettes bleues	120,000 étiquettes
2113 Classe élite, étiquettes orange	24,000 étiquettes

ADRESSE DE LIVRAISON:

Agence Canadienne d'inspection des aliments
109, rue Creighton, Sud
Woodstock, NB E7M 1N4
Att: Nick Labbe

FREDERICTON

Formulaire #	Quantité
2111 Classe certifiée, étiquettes bleues	24,000 étiquettes
2113 Classe élite, étiquettes orange	24,000 étiquettes

ADRESSE DE LIVRAISON:

Agence Canadienne d'inspection des aliments
850, rue Lincoln
Fredericton, NB E3B 5G4
Att: Heidi Hume



Ile du Prince-Édouard

CHARLOTTETOWN

Formulaire #	Quantité
2113 Classe élite, étiquettes orange	160,000 tags

ADRESSE DE LIVRAISON:

Agence Canadienne d'inspection des aliments
690, ave University
Charlottetown, PE C1E 1E3
Att: LouAnn Good

NOTE :

- 1) DATE DE LIVRAISON: LE 31 MARS, 2021**
- 2) UN BORDEREAU DE LIVRAISON DÉTAILLANT LES PRODUITS LIVRABLES ET LE NUMÉRO DU CONTRAT DOIVENT ACCOMPAGNER CHAQUE CHARGEMENT.**



Annexe B Spécifications d'imprimerie

Form Title / Titre du formulaire: SEED POTATO CERTIFICATION - CERTIFIED		Return Quote By: / Renvoyez l'offre par :	
Form # / N° du formulaire: CFIA / ACIA 2111	Revision date / Date de révision: (2007/06)	Quantity / Quantité:	Delivery Date / Date de Livraison:

PRINTING SPECIFICATIONS / SPÉCIFICATIONS D'IMPRIMERIE

Type of Form / Type de formulaire																																	
<input type="checkbox"/> Flat Simple	<input type="checkbox"/> Set of Jeu de	<input type="checkbox"/> Book of Livret de	<input checked="" type="checkbox"/> Continuous En continu																														
<input type="checkbox"/> Enveloppe Enveloppe	<input checked="" type="checkbox"/> Tag Étiquette mobile	<input type="checkbox"/> Label Étiquette encollée	<input type="checkbox"/> Other Autre																														
Trim size / Format après ébarbage	No. of originals / N° d'originaux	Type of Form / Type de formulaire	Ink colour / Couleur d'encre																														
Width / Largeur: 4 3/4" Depth / Hauteur: 2 1/2"	1	<input type="checkbox"/> One Side Recto <input checked="" type="checkbox"/> Head-to-head Tête-à-tête <input type="checkbox"/> Tumbled Tête-bêche	BLACK (OVERPRINT)																														
Stock / Papier			Weight / Poids																														
<input type="checkbox"/> Bond Filigrané <input type="checkbox"/> Recycled Recyclé <input type="checkbox"/> Offset <input type="checkbox"/> NCR <input type="checkbox"/> Bristol <input type="checkbox"/> Moore NCR <input checked="" type="checkbox"/> TYVEK 1073			<input type="checkbox"/> 40 M <input checked="" type="checkbox"/> Other (specify) / Autre (spécifier)																														
Colour / Couleur			MINIMUM THICKNESS .007																														
<input type="checkbox"/> White Blanc <input type="checkbox"/> Canary Canari <input type="checkbox"/> Pink Rose <input type="checkbox"/> Blue Bleu <input type="checkbox"/> Green Vert <input checked="" type="checkbox"/> (Floodcoat) BLUE PMS 278			<input type="checkbox"/> 180M <input type="checkbox"/> 220M																														
NCR Standard, precollated stock / NCR standard pré-assemblé		NCR Non- standard / NCR non standard																															
<input type="checkbox"/> 2 Part white, canary / 2 parties blanc, canari <input type="checkbox"/> 3 Part white, canary, pink / 3 parties blanc, canari, rose <input type="checkbox"/> 4 Part white, canary, pink, gold / 4 parties blanc, canari, rose, or <input type="checkbox"/> 5 Part white, green, canary, pink, gold / 5 parties blanc, vert, canari, rose, or <input type="checkbox"/> 6 Part white, blue, green, canary, pink, gold / 6 parties blanc, bleu, vert, canari, rose, or		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Part / Partie</th> <th>CB / CV</th> <th>CFB / CRV</th> <th>CF / CR</th> <th>Colour / Couleur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Part / Partie	CB / CV	CFB / CRV	CF / CR	Colour / Couleur																									
Part / Partie	CB / CV	CFB / CRV	CF / CR	Colour / Couleur																													
<input checked="" type="checkbox"/> Perforation <input type="checkbox"/> Folded Plié <input type="checkbox"/> Stitches Agrafes <input type="checkbox"/> Gather Rassebler		No. of holes / N° de trous Position																															
Details / Détails Perforation tear quality at 5 1/8" vertically from left and right edges and every 2 1/2" horizontally		Diameter / Diamètre Centre to centre / Centre à centre																															
<input type="checkbox"/> Serial No. / N° de série <input type="checkbox"/> Ink Colour / Couleur d'encre		<input type="checkbox"/> Print / Imprimé <input type="checkbox"/> Crash Print / Décalquage																															
REGISTER FOR SERIAL NUMBERS / REGISTRE DES NUMÉROS DE SÉRIE No Overs or Unders / Pas plus grand ou moins bas		RETURN SPECS, NEGS, ARTWORK & SAMPLES TO: FORMS DEVELOPMENT & MANAGEMENT, ROOM 102, 49 Camelot Drive, OTTAWA, ON K1A 0Y9																															
From / De: To / À: Date: Analyst / Analyste:		Specifications by: CFIA																															
Remarks / Remarques artwork Front and Back - different Artwork will be supplied to successful bidder. Floodcoat both sides		Each folded sheet to measure 15" x 10" and each sheet to contain 12 tags measuring 4 3/4" W x 2 1/2" H. Sheet perforated vertically 5 1/8" from left and right edges and horizontally every 2 1/2". Fold in continuous format with 12 tags facing up per sheet. Marginal punching left and right. Marginal punch holes centred on 1/2 inch. Ensure that tyvek has a consistent caliper to a minimum of .007. Samples must be provided for proofing prior to job completion.																															

15" WIDE SHEET

LEFT ALLOWED MARGIN
3/8"

RIGHT ALLOWED MARGIN
3/8"

FAR
LEFT
EDGE

FAR
RIGHT
EDGE



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

SEED POTATO CERTIFICATION
CERTIFICATION DE POMMES
DE TERRE DE SEMENCE

CLASS:
CLASSE:

CERTIFIED / CERTIFIÉE

FRONT OF TAG

VARIETY:
VARIÉTÉ:

SIZE:
CALIBRE:

Y/A	M	D/J	CERT. NO. / N° DE CERT.

CFIA / ACIA 2111 (2007/06)

THE GROWER declares that the seed potatoes contained in this shipment are from the crop for which a crop certificate was issued bearing the crop certificate number shown on this tag and that they are graded in accordance with section 48 and sub-sections 48.1(2) to (10) of the *Seeds Regulations*.

A request for reinspection of the seed potato lot may be made to the Canadian Food Inspection Agency within two working days after receipt of the lot.

NOTE

Inspection for the purpose of certification was made either visually or through laboratory testing of samples, or both. Certification does not constitute a warranty by either the Canadian Food Inspection Agency or the grower that the seed potatoes meet the standards set out in sections 47.11 to 47.8 of the *Seeds Regulations*.

LE PRODUCTEUR déclare que les pommes de terre de semence qui font l'objet de la présente expédition proviennent de la culture certifiée par le certificat de culture dont le numéro figure sur la présente étiquette et qu'elles ont été classées conformément à l'article 48 et aux paragraphes 48.1(2) à (10) du *Règlement sur les semences*.

Une demande de réinspection du lot de pommes de terre de semence peut être faite à l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans les deux jours ouvrables suivant la réception du lot.

REMARQUE

L'inspection en vue de la certification a été effectuée soit visuellement, soit au moyen d'essais de laboratoire sur des échantillons, soit par les deux moyens. La certification ne constitue pas une garantie, de la part de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou du producteur, que les pommes de terre de semence satisfont aux normes applicables énoncées aux articles 47.11 à 47.8 du *Règlement sur les semences*.

BACK OF TAG

Canada

NOTE: 3 columns on 15" x 10" tyvek (12 tags per sheet)
First vertical perforation located 5 1/8" from the left edge of paper
Second vertical perforation located 5 1/8" from right edge of paper
Horizontal perforations every 2 1/2"



Form Title / Titre du formulaire SEED POTATO CERTIFICATION - ELITE		Return Quote By / Renvoyez l'offre par :	
Form # / N° du formulaire CFIA / ACIA 2113	Revision date / Date de révision (2007/06)	Quantity / Quantité	Delivery Date / Date de Livraison

PRINTING SPECIFICATIONS / SPÉCIFICATIONS D'IMPRIMERIE

Type of Form / Type de formulaire							
<input type="checkbox"/> Flat Simple	<input type="checkbox"/> Set of Jeu de	<input type="checkbox"/> Book of Livret de	<input checked="" type="checkbox"/> Continuous En continu	<input type="checkbox"/> Envelope Enveloppe	<input checked="" type="checkbox"/> Tag Étiquette mobile	<input type="checkbox"/> Label Étiquette encollée	<input type="checkbox"/> Other Autre

Trim size / Format après ébarbage		No. of originals / N° d'originaux	Type of Form / Type de formulaire		Ink colour / Couleur d'encre
Width / Largeur 4 3/4"	Depth / Hauteur 2 1/2"	1	<input type="checkbox"/> One Side Recto	<input checked="" type="checkbox"/> Head-to-head Tête-à-tête	<input type="checkbox"/> Tumbled Tête-bêche
					BLACK (OVERPRINT)

Stock / Papier					Weight / Poids	
<input type="checkbox"/> Bond Filigrané	<input type="checkbox"/> Recycled Recyclé	<input type="checkbox"/> Offset	<input type="checkbox"/> NCR	<input type="checkbox"/> Bristol	<input type="checkbox"/> Moore NCR	<input checked="" type="checkbox"/> TYVEK 1073
					<input type="checkbox"/> 40 M	<input checked="" type="checkbox"/> Other (specify) Autre (spécifier)

Colour / Couleur					(Floodcoat) Orange PMS	
<input type="checkbox"/> White Blanc	<input type="checkbox"/> Canary Canari	<input type="checkbox"/> Pink Rose	<input type="checkbox"/> Blue Bleu	<input type="checkbox"/> Green Vert	<input checked="" type="checkbox"/> 1495	
					<input type="checkbox"/> 180M	MINIMUM THICKNESS .007
					<input type="checkbox"/> 220M	

NCR Standard, precollated stock / NCR standard pré-assemblé			NCR Non- standard / NCR non standard				Packaging / Emballage	
			Part / Partie	CB / CV	CFB / CRV	CF / CR	Colour / Couleur	<input type="checkbox"/> Each A l'unité
<input type="checkbox"/> 2 Part / 2 parties	white, canary / blanc, canari							<input type="checkbox"/> Pad of Bloc de
<input type="checkbox"/> 3 Part / 3 parties	white, canary, pink / blanc, canari, rose							<input checked="" type="checkbox"/> Box of Boîte de 8 004
<input type="checkbox"/> 4 Part / 4 parties	white, canary, pink, gold / blanc, canari, rose, or							<input type="checkbox"/> Package of Paquet de
<input type="checkbox"/> 5 Part / 5 parties	white, green, canary, pink, gold / blanc, vert, canari, rose, or							<input type="checkbox"/> Roll of Rouleau de
<input type="checkbox"/> 6 Part / 6 parties	white, blue, green, canary, pink, gold / blanc, bleu, vert, canari, rose, or							<input type="checkbox"/> Other Autre

<input checked="" type="checkbox"/> Perforation	<input type="checkbox"/> Folded Plié	<input type="checkbox"/> Stitches Agrafes	<input type="checkbox"/> Gather Rassebler	No. of holes / N° de trous	Position
---	--------------------------------------	---	---	----------------------------	----------

Details / Détails		Perforation tear quality at 5 1/8" vertically from left and right edges and every 2 1/2" horizontally		Diameter / Diamètre	Centre to centre / Centre à centre
-------------------	--	---	--	---------------------	------------------------------------

<input type="checkbox"/> Serial No. / N° de série	<input type="checkbox"/> Ink Colour / Couleur d'encre	Position		<input type="checkbox"/> Print Imprimé	<input type="checkbox"/> Crash Print Décalquage
---	---	----------	--	--	---

REGISTER FOR SERIAL NUMBERS / REGISTRE DES NUMÉROS DE SÉRIE No Overs or Unders / Pas plus grand ou moins bas				RETURN SPECS, NEGS, ARTWORK & SAMPLES TO: FORMS DEVELOPMENT & MANAGEMENT, ROOM 102, 49 Camelot Drive, OTTAWA, ON K1A 0Y9	
From / De	To / À	Date	Analyst / Analyste	Specifications by: CFIA	

Remarks / Remarques	
artwork Front and Back - different	Each folded sheet to measure 15" x 10", each sheet to contain 12 tags 4 3/4" W x 2 1/2" H. Sheet perforated vertically 5 1/8" from left and right edges and horizontally every 2 1/2". Fold in continuous format with 12 tags facing up per sheet. Marginal punching left and right. Marginal punch holes centred on 1/2 inch. Ensure that tyvek has a consistent caliper to a minimum of .007. Proofs must be provided prior to job completion.
Artwork will be supplied to successful bidder.	
Floodcoat both sides	

15" WIDE SHEET

LEFT ALLOWED MARGIN
3/8"

RIGHT ALLOWED MARGIN
3/8"

FAR
LEFT
EDGE

FAR
RIGHT
EDGE



Canadian Food Inspection Agency
Agence canadienne d'inspection des aliments

SEED POTATO CERTIFICATION
CERTIFICATION DE POMMES
DE TERRE DE SEMENCE

CLASS:
CLASSE:

ELITE / ÉLITE

FRONT OF TAG

VARIETY:
VARIÉTÉ:

SIZE:
CALIBRE:

Y/A	M	D/J	CERT. NO. / N° DE CERT.

CFIA / ACIA 2113 (2007/06)

THE GROWER declares that the seed potatoes contained in this shipment are from the crop for which a crop certificate was issued bearing the crop certificate number shown on this tag and that they are graded in accordance with section 48 and sub-sections 48.1(2) to (10) of the *Seeds Regulations*.

A request for reinspection of the seed potato lot may be made to the Canadian Food Inspection Agency within two working days after receipt of the lot.

NOTE

Inspection for the purpose of certification was made either visually or through laboratory testing of samples, or both. Certification does not constitute a warranty by either the Canadian Food Inspection Agency or the grower that the seed potatoes meet the standards set out in sections 47.11 to 47.8 of the *Seeds Regulations*.

LE PRODUCTEUR déclare que les pommes de terre de semence qui font l'objet de la présente expédition proviennent de la culture certifiée par le certificat de culture dont le numéro figure sur la présente étiquette et qu'elles ont été classées conformément à l'article 48 et aux paragraphes 48.1(2) à (10) du *Règlement sur les semences*.

Une demande de réinspection du lot de pommes de terre de semence peut être faite à l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans les deux jours ouvrables suivant la réception du lot.

REMARQUE

L'inspection en vue de la certification a été effectuée soit visuellement, soit au moyen d'essais de laboratoire sur des échantillons, soit par les deux moyens. La certification ne constitue pas une garantie, de la part de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou du producteur, que les pommes de terre de semence satisfont aux normes applicables énoncées aux articles 47.11 à 47.8 du *Règlement sur les semences*.

BACK OF TAG

Canada

NOTE: 3 columns on 15" x 10" tyvek (12 tags per sheet)
First vertical perforation located 5 1/8" from the left edge of paper
Second vertical perforation located 5 1/8" from right edge of paper
Horizontal perforations every 2 1/2"